

## Voix Vives **Au village des poètes, entre place du Poufre et quartier haut, le piéton est roi**



### RAPPEL

→ La première édition de Voix Vives aura lieu du 23 au 31 juillet. Pendant toute la durée du Festival de poésie sétois, plusieurs ruelles du quartier haut et du cœur de ville seront réservées aux piétons

Pendant neuf jours, Sète va vivre au rythme des poètes et du Festival Voix Vives.

Au-delà des spectacles proposés au Théâtre de la Mer (Charlotte Rampling le 25 juillet, Jean-Louis Trintignant qui lira Prévert Desnos et Vian le 29 juillet, etc), le programme réserve une large place à la rencontre, à la convivialité et multiplie les rendez-vous avec les artistes,

les auteurs, les conteurs, les musiciens.

Ainsi, la place de la mairie va se transformer en place du livre. On pourra y rencontrer des libraires, des éditeurs, des poètes et préparer son périple à travers les ruelles du quartier haut et les jardins privés qui pour l'occasion ouvriront leurs portes.

La circulation sera même prohibée dans certaines rues

pour laisser toute sa place au plaisir de la déambulation piétonne.

Plusieurs scènes et de nombreuses guinguettes agrémenteront le parcours des visiteurs. Le plan ci-dessus peut vous aider à mieux vous y retrouver. ●

Egalement sur internet  
[www.voixvivesmediterranee.com](http://www.voixvivesmediterranee.com)

<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Place du Livre (Place de Poultré)</li> <li>2 Rue Cassagne</li> <li>3 Carré Sarrasin (Impasse des Trois Jours)</li> <li>4 Jardin, Carré Sarrasin</li> <li>5 Rue des Trois Jours</li> <li>6 Rue Rapide</li> <li>7 Grande Rue Haute</li> <li>8 Théâtre de Païs, Grande Rue Haute</li> <li>9 Chapelle du Quartier Haut, Grande Rue Haute</li> <li>10 Jardin, 182 Grande Rue Haute</li> <li>11 Jardin, 182 Grande Rue Haute</li> <li>12 Départ de Saint Louis, Impasse des Trois Jours</li> <li>13 Parc de l'Église Saint Louis</li> <li>14 Rue Villermé-Joyeuse</li> <li>15 Jardin de l'Église St, 14 rue Villermé-Joyeuse</li> <li>16 Jardin Paul Roy, 2 rue Sarrasin</li> <li>17 Place de l'Hôpital</li> <li>18 Place des Modèles</li> <li>19 Impasse des Trois Jours</li> <li>20 Jardin, Impasse des Trois Jours</li> <li>21 Jardin, 20 rue Paul Valéry</li> <li>22 Parc de Lycée Paul Valéry</li> <li>23 Jardin, Rue de Cassagne</li> <li>24 Jardin, Carré de Génie</li> <li>25 Jardin du Château d'Assolant (Rue de l'Assolant)</li> <li>26 Jardin du Musée Paul Valéry</li> <li>27 Vers Fontaine qui Saint Étienne</li> <li>28 Départ de la Lanterne</li> <li>29 Parc quiement de Jussieu (Rue quiement de la Croix)</li> <li>30 Départ de la Lanterne, Musée Paul Valéry</li> <li>31 Départ de la Lanterne, Musée Paul Valéry</li> <li>32 Théâtre de la Mer</li> <li>33 Parc de la Lanterne (Impasse des Trois Jours)</li> </ul>	<p><b>Information public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Place du Livre (Place de Poultré)</li> </ul> <p><b>Éditeurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Place du Livre (Place de Poultré) / Accueil public</li> <li>2 Office du Tourisme</li> </ul> <p><b>Bureau de l'édition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 Grande Rue Haute</li> </ul> <p><b>Parkings gratuits</b></p> <p>Parking de l'Église de l'Assolant (Rue de l'Assolant de la ville en impasse des Trois Jours, 14 rue de l'Assolant / Rue de l'Assolant)</p> <p>Parking des Petites Églises (Rue de l'Assolant / Rue de l'Assolant)</p> <p><b>Théâtre de la Mer</b> (Rue de l'Assolant)</p> <p><b>Circulation et voirie</b></p> <p>interdit du 16 juillet au 7 août 2010</p> <p><b>Quartier de la Lanterne</b> (du 16 juillet au 7 août 2010)</p>
--	--